



Méthodologie Les Top PER 2024

(document actualisé en avril 2024)

- 1/ Jury
- 2/ Objectif
- 3/ Les prix
- 4/ Recueil et traitement des données
- 5/ Univers



2024

Méthodologie des TOP PER

1/ Le Jury

Le jury des TOP PER est composé de personnalités reconnues dans les mondes de l'assurance et de la finance. Aucun des membres ne travaille directement pour le compte d'un assureur, d'une banque ou d'un courtier commercialisant des PER.

En 2024, le jury est composé d'Isabelle Monin-Lafin, associée fondatrice du cabinet Astrée Avocats ; Jehan de Castet, fondateur de TechFin ; Christophe Tardy, directeur général France et Benelux de la société indépendante d'analyses financières Morningstar ; Stéphane Baudin, président-fondateur de la société de gestion IDAM.

2/ Objectifs

L'objectif des TOP PER est de récompenser les meilleurs PER individuels commercialisés sur le marché.

Créé en 2019 par la loi Pacte, le Plan d'épargne retraite individuel ou PERin est déjà devenu incontournable dans le paysage de l'épargne en France, alliant règles homogènes avec les autres PER, fiscalité avantageuse sur les versements, transférabilité, souplesse à la sortie...

Le plan d'épargne retraite (PER) est devenu, en moins de cinq ans, le principal outil d'épargne retraite en France. Encore mal connu des Français, le PER présente des atouts indéniables mais aussi parfois des coûts prohibitif. D'où l'intérêt de primer les meilleurs contrats pour favoriser leur notoriété.



3/ Les prix

Il y a 8 prix différents :

Le TOP PER du « Meilleur nouveau contrat »

Ce prix récompense les contrats nouvellement lancés (du 1^{er} janvier 2023 au 30 avril 2024). Il s'agit de primer les PER jugés les plus en phase avec les besoins / aspirations des clients et/ou aux conditions de marché : souplesse sur les versements et à la sortie, pertinence de l'offre financière et/ou immobilière, placements responsables, expérience utilisateur, fonctionnalités, tarification...

Le TOP PER du « Meilleur contrat TNS »

Ce prix récompense le PER offrant les caractéristiques les plus adaptées aux besoins des travailleurs non-salariés (TNS) : choix de la déductibilité des versements (pro ou perso), souplesse lors de l'alimentation du contrat (âge du souscripteur, modulation des versements) et à la sortie (capital uniquement, capital fractionné sans limitation, rente avec le maximum d'options), options de prévoyance, services associés...

Le TOP PER du « Meilleur service client »

Ce prix récompense l'intermédiaire proposant une expérience utilisateurs de qualité et une bonne qualité de service aux clients : plateforme téléphonique (plages horaires, gestion interne ou via un prestataire...), échanges électroniques (réactivité et qualité des réponses mail, utilisation des réseaux sociaux...), aide à la souscription, application mobile, niveau de qualification des conseillers, avis clients favorables...

Le TOP PER du « Meilleur contrat associatif »

Ce prix récompense le PER souscrit par une association d'épargnants offrant à la fois une tarification juste, une offre financière de qualité (du fonds en euros aux supports en unités de compte en gestion libre, en passant par les solutions de gestion déléguées), ainsi qu'une vie associative favorable aux adhérents.

Le TOP PER du « Meilleur contrat ISR »

Ce prix récompense le PER offrant la meilleure offre éco-responsable : choix de fonds labellisés ISR / Greenfin / Finansol, choix de fonds SFDR 9 et d'ETF PAB, exclusion de fonds « bruns » dans l'offre d'UC, choix d'un profil de gestion ou d'un mandat ISR / éco-responsable, bonnes pratiques RSE diffusées en interne

Le TOP PER « Prix spécial »

Ce prix récompense des contrats qui se distinguent dans leur catégorie respective :

- soit par la qualité de leur offre financière
- soit par les évolutions apportées (ajout de nouveaux services, de supports financiers ou immobiliers, gestion pilotée, etc.)
- soit par sa tarification avantageuse pour le client

Il peut aussi s'agir d'un nouveau contrat, si celui-ci apporte une plus-value particulière aux souscripteurs et/ou introduit un nouveau standard susceptible d'inspirer l'industrie dans son ensemble.



Le prix de la rédaction de ToutSurMesFinances.com

Ce prix est décerné au meilleur PER selon les journalistes de la rédaction du média en ligne ToutSurMesFinances.com, dans les catégories suivantes :

- ISR
- offre UC (en unités de compte)
- Gestion pilotée ETF
- Transparence
- Prix spécial

Le Grand Prix du jury du TOP PER

Il s'agit du « coup de cœur » des jurés. Ce prix doit être décerné à l'unanimité. Il peut couronner un contrat déjà primé dans le palmarès.

Pour chaque prix, un lauréat est primé (TOP d'Or) pour chacune des catégories d'acteurs (banques, assureurs, mutuelles, CGP/plateformes, courtiers web, associations d'épargnants). Lorsque le jury estime qu'il n'y a pas de lauréat crédible, le prix n'est pas décerné.

Le « Grand Prix du jury » est décerné à un seul lauréat.



4/ Recueil et traitement des données

Recueil des données

Sur l'interface de remplissage des questionnaires, nous demandons aux postulants de remplir les champs suivants :

INFORMATIONS GENERALES

Nom du PER
Nom du gestionnaire de l'enveloppe
Profil du gestionnaire (assureur ou teneur de compte)
Souscripteur autorisé (si gestionnaire assureur)
Date de début de commercialisation

STATISTIQUES

Nombre de souscripteurs / adhérents (au 31/12 n-1)
Montant de l'encours au 31/12 n-1

SOUSCRIPTION / ALIMENTATION

Âge maximum à la souscription
Âge maximum pour verser
Versement initial minimum à l'ouverture
Versements libres (montant minimum)
Versements programmés (montant minimum mensuel et trimestriel)
Modulation des versements programmés à tout moment (augmenter, diminuer ou interrompre)
Versements volontaires déductibles possibles
Versements non déductibles possibles

TRANSFERT

Frais de transfert PER vers PER (en % ou en €)
Transferts entrants possibles
Process de suivi des transferts

ALLOCATION DE L'ÉPARGNE

Contrat multi-poches (oui/non)
Allocation Horizon Retraite (nombre, caractéristiques, nom)
Autre gestion pilotée (nombre de grilles, caractéristiques, nom, gestionnaire, performances 1 et 3 ans annualisées)
Gestion libre / individuelle :
Nombre de fonds disponibles au total
Nombre de fonds pour certaines catégories (fonds small&mid caps cotées, fonds de private equity, fonds d'infrastructures, ETF)
Nombre de fonds immobiliers (dont SCPI, SC/SCI, OPCI)
Value for money (nombre et pourcentage de fonds déréférencés, critères)



Nombre d'actions en direct / investissement minimum par ligne
Rendement 2023 du fonds en euros (si gestionnaire assureur)
Performances 2023 du fonds eurocroissance (si gestionnaire assureur)

ISR

Nombre de fonds labellisés ISR, Greenfin, Finansol
Nombre de fonds Article 9 SFDR
Nombre d'ETF PAB (alignés sur l'accord de Paris)
Exclusion de fonds de la sélection d'UC sur critères ISR / non-compatibilité avec la trajectoire +2°C max.
Gestion sous mandat ISR (si oui, nom du/des gestionnaires)
Reversement d'une partie du CA à des associations
Démarche ISR/RSE déclinée au sein du contrat / de la société

FRAIS

Frais d'adhésion à l'association souscriptrice
Frais sur versements maximum
Frais de gestion totaux en gestion pilotée classique (frais de gestion UC inclus)
Frais de gestion totaux en gestion pilotée à horizon (frais de gestion UC inclus)
Frais de gestion :

- gestion pilotée à horizon
- gestion pilotée classique
- gestion libre (sur UC)
- Si gestionnaire assureur : Fonds en euros

Frais de gestion des fonds en gestion libre (fonds actions, obligations, immobiliers, diversifiés)
Frais de gestion des fonds en gestion pilotée (fonds actions, obligations, immobiliers, diversifiés)
Frais d'arbitrage
Frais de changement de mode de gestion
Structure de frais en phase de rente

- Frais d'arrérage en % du versement
- Frais fixes / forfaitaires (en €)
- Frais sur encours

Tarif
Frais sur fonds en euros en phase d'épargne
Frais sur fonds en euros en phase de rente
Frais de sortie

PRESTATIONS

Rachat unique
Sortie en capital fractionné
Options de rente (réversible, avec annuités garanties, avec indexation, option doublement, autres options)
Combinaison de différentes solutions à la sortie
Obligation de liquidation à la retraite



Rachat par compartiment

Garanties de prévoyance :

- Plancher décès
- Garantie de bonne fin / exonération de cotisations
- Autres

Franchise

Coût de la cotisation par an

OPÉRATIONS EN LIGNE

Souscription 100% en ligne

Versements en ligne

Arbitrages en ligne

Demande de rachat en ligne

Aide à la souscription

Aide au choix des supports

Reporting en ligne

Application mobile de gestion

Automatisation du conseil (robo-advisor)

SERVICE CLIENT (si distribution directe)

Horaires de la hotline (lundi-vendredi)

Caractéristiques du service client (cocher la case si oui) :

- Hotline interne
- Hotline externe
- Ouverture le week-end
- Présence sur les réseaux sociaux
- Accueil physique possible à tout moment
- Accueil physique possible sur RDV

Qualification minimum des conseillers (diplôme)

Champ d'intervention des conseillers :

- aide à la souscription
- actes administratifs
- allocation d'actifs
- bilan et conseil patrimonial

VIE DU CONTRAT

Quelles ont été les évolutions intervenues sur ce contrat en année n-1 ?

Points forts du contrat



Recueil des données

Les membres du jury reçoivent chacun un identifiant et un code personnel leur permettant de consulter les questionnaires renseignés sur l'Extranet sécurisé. Après la clôture des questionnaires en ligne, les jurés sont réunis pour débattre ensemble de leurs choix respectifs, en présence d'Olivier Brunet, rédacteur en chef du Pôle Web de ToutSurMesFinances.com et de Jean-Philippe Dubosc, rédacteur en chef du Pôle Contenu de ToutSurMesFinances.com.

Les lauréats sont choisis à la majorité absolue, à l'exception du Prix spécial du jury qui requiert l'unanimité des jurés.

4/ Univers

Tous les assureurs, banques et courtiers en assurances ou en placements financiers, qui commercialisent des PER peuvent postuler aux TOP PER 2024, quel que soit le canal de distribution (banque, réseau salarié, agents généraux, courtiers, CIF, Internet...).

Les contrats doivent être en cours de commercialisation au 31 mai 2024.
